

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

~~~~~

**SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015**

~~~~~

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Monsieur Didier CASTERES, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
Monsieur André LABARTHE, Madame Valérie SARTOLOU, Monsieur Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, Monsieur Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, Monsieur Francis MARQUES, Monsieur Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

REÇU

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH **26 NOV. 2015**
Mme Maïté POTIN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

~~~~~

### 5B - CESSION DU BATIMENT INDUSTRIEL DU GABARN SIS A ESCOUT

Monsieur Tony MARQUES expose que la Commune est propriétaire d'un bâtiment industriel sis zone d'activité du Gabarn cadastré sur la parcelle D 349, implanté sur une parcelle de 1170 m<sup>2</sup>.

L'évaluation du bien par le service des Domaines s'élève à 370 000 €.

M. NAYA a formulé pour ce bien, en date du 9 novembre 2015, une offre à hauteur de 270 000 € net vendeur et accepte de louer à l'entreprise HABIA une surface permettant le développement de son activité, en remplacement de son actuelle localisation à LEGUGNON.

Monsieur le Maire propose d'accepter l'offre telle que présentée par M. NAYA.

Oui cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par 31 voix pour et 2 abstentions (M. Robert BAREILLE, Mme Aurélie GIRAUDON),

- **APPROUVE** la cession de ce bien aux conditions ci-énoncées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE le dit jour 23 novembre 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 28/ 11/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

